



Intitulé de la formation :	Les Bases de la comptabilité pour les Juristes
Date :	23/06/2025
Formateur :	IFAURA
Organisme :	IFAURA

Cycle :	JURIDIQUE
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Collaborateur juridique Responsable service juridique
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Savoir lire et analyser un bilan et un compte de résultat

Connaître les principaux états comptables / financiers

Maîtriser les notions comptables ayant des enjeux juridiques importants

Contenu de la formation :

Connaître le contenu des états financiers

Le bilan (lecture, présentation, objectif)

Le compte de résultat (lecture, présentation, objectif)

La variation des capitaux propres (Principales règles d'affectation du résultat, distribution des bénéfices)

L'annexe (présentation synthétique non détaillée)

Comprendre la structure du compte de résultat

Typologie des résultats : exploitation, financier, exceptionnel

Analyser le compte de résultat : les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Analyser la structure du bilan comptable

Actif :

Immobilisations (incorporelles, corporelles, financières)

Principes d'amortissement et de dépréciation

Stock

Créances clients

Passif :

Capitaux propres (perte de la moitié du capital social)

Comptes courants associés

Dettes et emprunts

Analyser la santé financière au travers de l'équilibre BFR / FR / Trésorerie

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056

contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Moyens pédagogiques et techniques :

Exposé, diaporama, échanges d'expérience - Support dématérialisé

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu :** POMO
- **Durée :** 7 heures
- **Horaire :** 9h - 17h30
- **Groupe :** 25 personnes au maximum
- **Modalité d'accès :** être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès :** inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs experts-comptables :** 300€ HT / 360€ TTC
- **Tarifs avocats / notaires :** 340€ HT / 408€ TTC

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.



Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

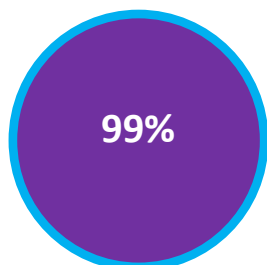
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

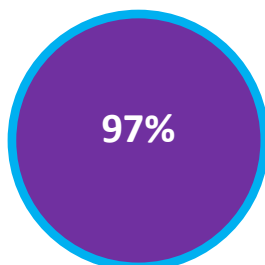
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2024 :

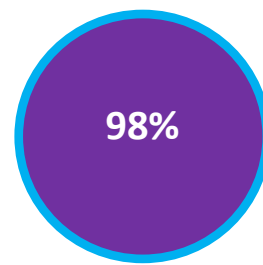
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.